



académie d'aix-marseille

Division de l'Encadrement et des Personnels Administratifs et Techniques

DIEPAT/13-611-809 du 04/11/2013

RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE L'ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION

Destinataires : Etablissements publics

Dossier suivi par : Mme CAMPION - Chef du bureau de l'encadrement - Tel : 04 42 91 74 34 - Fax :
04 42 91 70 06 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la fiche de profil du poste cité en objet précisant les modalités de candidature.

Signataire : Didier LACROIX, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'académie d'Aix-Marseille

Recrutement du directeur de l'ÉSPÉ

Profil du poste

Éléments de contexte

L'Université d'Aix-Marseille recrute le directeur de l'École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'académie d'Aix Marseille, créée dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013. L'ÉSPÉ est un levier essentiel pour la refondation de l'École de la République.

L'ÉSPÉ d'Aix-Marseille est une composante de l'université d'Aix-Marseille. Son projet repose sur un partenariat avec l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et avec l'académie d'Aix-Marseille. Elle a en charge la formation initiale des enseignants (premier et second degrés) et des personnels d'éducation. Elle offre un ensemble de masters préparant également les étudiants à d'autres métiers de l'éducation et de la formation que ceux offerts par l'éducation nationale. Elle organise et met en œuvre des UE de préparation aux métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation pour l'Université dès la licence. Elle accueille environ 3 000 étudiants sur quatre sites géographiques (Aix-en-Provence, Avignon, Digne-les-Bains et Marseille). Elle est en charge de l'accueil d'étudiants en formation continue (reconversion professionnelle, validation des acquis d'expérience, qualification par formation diplômante, etc.).

L'académie confie une partie des actions du plan de formation continue de ses personnels (premier et second degré) à l'Université. L'ÉSPÉ est la plateforme unique qui coordonne l'ensemble de ces actions et en réalise une partie en tant que composante, opérateur de formation.

Elle contribue, dans le cadre du Centre d'Innovation Pédagogique et de l'Évaluation d'Aix-Marseille Université, à la formation initiale et continue des enseignants et enseignants-chercheurs de l'université.

Elle organise l'ensemble de ses missions de formation en ayant recours à ses ressources propres et en faisant appel aux compétences des autres composantes de l'université et à celles de ses partenaires. Les formations sont assurées par des équipes pédagogiques composites, associant enseignants et enseignants-chercheurs de divers horizons, de l'université et/ou de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, et des formateurs de terrain (personnels enseignants et d'encadrement de l'académie) de l'académie.

Elle contribue au développement de la recherche en éducation en participant à la fédération de recherche SFERE-Provence et en soutenant l'activité des laboratoires associés, sur des programmes et des projets.

Elle joue un rôle essentiel dans la politique de l'université pour fédérer, animer et développer un pôle régional centré sur l'enseignement, l'éducation et la formation, associant les acteurs régionaux et assurant un positionnement national et international.

Profil de l'emploi

Afin de pouvoir porter la dynamique scientifique du projet, le candidat devra être de préférence universitaire, de préférence professeur des universités et devra témoigner d'une activité scientifique avérée et de haut niveau. Une bonne connaissance de la recherche scientifique et, tout particulièrement, de la recherche en éducation sera un élément de valorisation des candidatures.

Afin de pouvoir organiser, coordonner et gérer les dispositifs de formation initiale proposés par l'ÉSPÉ, le candidat devra faire preuve d'une expérience avérée dans la conception, l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des cursus universitaires de formation. Il devra faire montre de capacités d'initiative et d'organisation pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble. Une bonne connaissance des organisations de formations en alternance ou de formations ayant recours aux stages pratiques sera appréciée.

École Supérieure du Professorat et de l'Éducation de l'académie d'Aix-Marseille

Recrutement du directeur de l'ÉSPÉ

Profil du poste

Travaillant au plus près des instances de direction, il devra assurer la coordination des actions avec les doyens des composantes engagées dans le projet et avec la direction de l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

La prise en compte dans les contenus de formation des pratiques professionnelles des enseignants, l'intégration dans les équipes pédagogiques de formateurs de terrain issus d'établissements scolaires et des corps d'inspection, l'organisation des différentes périodes de stages pratiques tout au long du cursus, ainsi que la mise en œuvre du plan académique de formation pour la part confiée à l'Université impliquent une coordination fonctionnelle et dynamique avec le recteur de l'académie et les services concernés. Le candidat retenu devra avoir une bonne connaissance des organisations scolaires et des structures académiques.

L'ÉSPÉ en tant que composante s'intègre dans la politique générale de l'université. Le candidat retenu devra mettre en œuvre le projet de l'ÉSPÉ dans le cadre de cette politique, qu'il s'agisse de la gestion des ressources et des moyens, y compris les personnels, attribués à la composante, ou de la gestion du patrimoine qui accueille l'ÉSPÉ. Il devra faire état d'une expérience avérée dans la gestion ou la participation à la gestion d'une composante universitaire. La connaissance des organisations universitaires multi-sites sera un élément positif.

De manière globale, le candidat devra posséder des aptitudes relationnelles à porter un travail de co-construction équilibré et ouvert, fondé sur une démarche de projet ainsi qu'un budget de projet valorisant les apports de tous les partenaires.

Informations générales

La nomination du directeur de l'ÉSPÉ est arrêtée conjointement par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et par le ministre de l'éducation nationale, sur proposition du conseil de l'école. La constitution du conseil de l'école doit être arrêtée fin novembre 2013. Les opérations de sélection des candidats par le conseil de l'école en vue de formuler ses propositions aux deux ministres devraient avoir lieu entre le mois de décembre et le début du mois de janvier.

À partir des dossiers des candidats, une audition des candidats pressentis sera organisée entre mi-décembre et mi-janvier. Les candidats retenus pour l'audition recevront une convocation personnelle précisant les modalités, le lieu, la date et l'heure de leur entretien devant le conseil de l'école réuni en séance plénière.

La prise de fonctions est prévue à la date de l'arrêté ministériel de nomination. Elle interviendra entre la mi-janvier et la mi-février.

Le siège de l'ÉSPÉ étant fixé à Marseille, le candidat retenu exercera ses fonctions au siège. Il sera appelé à se déplacer entre les différents sites de formation.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 15 novembre 2013 à 17 heures**. Tout dossier déposé après cette limite sera déclaré irrecevable.

Les dossiers de candidature seront adressés à **Monsieur le président de l'université d'Aix-Marseille**. L'envoi peut être :

- sous forme électronique à l'adresse mail suivante : presidence@univ-amu.fr. Préciser dans l'objet du message : *Candidature à la direction de l'ÉSPÉ de l'académie d'Aix-Marseille*.
- par voie postale à l'adresse suivante : **Monsieur le président de l'université d'Aix-Marseille** ; Recrutement du directeur de l'ÉSPÉ de l'académie d'Aix-Marseille ; 58, boulevard Charles Livon ; 13284, Marseille Cedex 7.

Les dossiers de candidature comporteront une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé.